

ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2011

MOTION SUR LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PACA

La CCI Nice Côte d'Azur soutient de longue date le projet de Ligne à Grande Vitesse (LGV) PACA. Avec nos partenaires socioprofessionnels, nous nous sommes mobilisés à chaque étape clé de ce projet majeur et notamment :

- lors du débat public de 2005, au travers notamment d'une pétition qui a recueilli depuis près de 30 000 signatures,
- lors du choix du scénario de passage en 2009. Sur la base d'une étude, nous avons en particulier interpellé les financeurs du projet sur l'intérêt d'intégrer le tronçon Nice-Italie à la future Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Nous avons continué depuis 2009 à soutenir fortement cette position. Une décision ministérielle en ce sens a finalement été prise en janvier 2011.

Suite à la décision ministérielle de 2009 retenant le tracé Métropoles du Sud par Marseille, Toulon et Nice, des études ont été menées par le maître d'ouvrage Réseau Ferré de France (RFF) et dernièrement en juillet 2011, le comité des financeurs a retenu 4 scénarii.

Ce projet est actuellement dans une nouvelle phase importante : une concertation est en cours sur la base de ces 4 scénarii, avec comme objectif de définir un couloir de passage de 1000 m entre Marseille, Nice et la frontière italienne.

Face au durcissement des oppositions dans le Var et depuis peu dans l'Est des Bouches du Rhône, il apparaît essentiel que les Azuréens montrent clairement leur soutien à la LGV PACA, pour ne pas passer, comme dans les années 90, à côté de l'opportunité d'être desservis par la grande vitesse ferroviaire.

Avec nos partenaires socioéconomiques, nous avons officiellement relancé, le 18 novembre dernier, la mobilisation du tissu économique en faveur de la LGV. Cette manifestation a réuni syndicats professionnels, clubs de dirigeants, entreprises des Alpes-Maritimes ainsi que les Présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale PACA, de l'Union Patronale Régionale et de la CCI de Gênes, représentant aussi la CCI de Milan. A cette occasion la pétition en faveur de la LGV a été à nouveau activée.

Aujourd'hui, réunie en Assemblée Générale, la CCI Nice Côte d'Azur réaffirme son soutien à cette infrastructure majeure. La Côte d'Azur tournée vers l'international ne peut rester à l'écart de la grande vitesse ferroviaire alors qu'ailleurs en France les projets similaires avancent. Il est donc impératif que ce projet aboutisse, en respectant le calendrier défini (enquête publique 2014, mise en service 2023).

La LGV est essentielle pour :

- diversifier notre accessibilité nationale et internationale en intégrant la Côte d'Azur au réseau français et européen à grande vitesse, ce qui placera Nice à 1h de Marseille, à 2h de Lyon, à 3h de Milan et à 4h de Paris ou Barcelone.
- dynamiser ainsi les échanges sur l'Arc Méditerranéen. Nous nous félicitons d'ailleurs de la prise en compte de cette dimension Arc Méditerranéen par l'Europe avec l'intégration en cours de la LGV au réseau transeuropéen de transport
- renforcer la compétitivité et l'attractivité du territoire en consolidant notamment nos moteurs économiques (tourisme, tourisme d'affaires, hautes technologies...) tournés vers l'international
- développer la dynamique économique régionale en rapprochant les agglomérations
- délester la voie ferrée classique actuellement saturée et permettre ainsi le développement d'une desserte TER performante
- réduire la congestion sur le réseau routier et autoroutier Est/Ouest dans notre département.

Par rapport aux scénarios soumis à la concertation, la CCI Nice Côte d'Azur considère que les critères de choix du projet doivent être les suivants :

- **La LGV doit être réalisée au maximum en ligne nouvelle** pour développer une offre performante et fiable tant pour la grande vitesse (l'objectif prioritaire) que pour le transport régional.
- Nous accordons une grande importance au meilleur compromis temps de parcours/coût et aux solutions garantissant la meilleure fiabilité du système de transport (TGV/TER).

Nous demandons :

- que face aux oppositions dans le Var, **des solutions préservant au mieux ces principes soient étudiées,**
- que **le projet démarre par les Alpes-Maritimes** de la gare Est Var jusqu'à Nice aéroport et au-delà à la frontière italienne

Nous sommes par ailleurs favorables :

- **à la gare TGV Nice Aéroport.** Cette gare multimodale permettra en effet de connecter avion, TGV, TER, tramway, bus, cars et voitures. Elle est située dans l'Eco Vallée au cœur du projet Grand Arénas et au contact direct du futur parc d'exposition.

Il est important que le raccordement de la LGV à la voie classique côté Ouest, soit réalisé au plus près de cette gare, pour s'affranchir au maximum des problèmes de capacité de la voie littorale.

- **à une gare nouvelle Ouest Alpes-Maritimes en connexion avec la ligne Cannes-Grasse renforcée.** Cette gare permettra une desserte TGV performante du bassin Cannes-Grasse-Sophia Antipolis, complémentaire à celle de Cannes et d'Antibes.